ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 22 JUIN 2022

CONVOCATION DES ASSOCIÉS

L'Assemblée Générale ordinaire se tiendra le mercredi 22 juin 2022 à 17h00 dans les locaux de l'Intercommunale - Rue de Nimy, 53 à 7000 MONS.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE (OUVERT AU PUBLIC) AURA À SON ORDRE DU JOUR :

1. Présentation et approbation du rapport d'activités du Conseil d'Administration pour l'exercice 2021 ;
2. Présentation du bilan et comptes de résultats 2021 et du rapport de gestion 2021 ;
3. Rapport du Commissaire ;
4. Approbation du rapport d'évaluation annuel 2021 du Comité de Rémunération ;
5. Approbation du rapport de rémunération 2021 du Conseil d'Administration ;
6. Approbation du bilan et comptes de résultats 2021 et du rapport de gestion 2021 qui comprennent les 2 rapports repris ci-dessus ;
7. Affectation des résultats ;
8. Décharge à donner aux Administrateurs ;
9. Décharge à donner au Commissaire ;
10. Collège des contrôleurs aux comptes - Désignation du réviseur d'entreprises pour les années comptables 2022, 2023 et 2024.

Conformément au Code de la démocratie locale et de la décentralisation, art. 1523-13, la séance de l'Assemblée Générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées sur le territoire d'une des communes, Province ou CPAS associés.

Rue de Nimy, 53 - 7000 Mons
Tél. : +32 (0) 65 37 57 11
www.idea.be - info@idea.be

I D E A